

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Reforme-de-la-voie-pro-communique-de-l-intersyndicale>



école & société

# Réforme de la voie pro : communiqué de l'intersyndicale

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2023

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Après les annonces du Président, le SE-Unsa, au sein de l'intersyndicale de la voie professionnelle, appelle les enseignants de la voie professionnelle à se réunir dans leurs établissements et à se mobiliser le 6 juin pour dénoncer cette nouvelle réforme.

[Lire le communiqué de l'intersyndicale](#)  
[\(cliquer pour agrandir au format pdf\)](#)



## RÉFORME DES LYCÉES PRO : DES MENACES RÉELLES !

Après des mois de tergiversations, les mesures de la réforme ont enfin été rendues publiques par le Président ce jeudi 4 mai. Ces annonces ne tiennent pas compte des mobilisations unitaires historiques de l'autisme qui ont démontré le refus et la colère des personnels face à son projet.

Ainsi, l'idée d'augmenter les PEMIP, qui avait été écartée car rejetée par l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, revient en force. En effet, dès 2024, il est envisagé en terminale, de modulariser les PEMIP en fonction du parcours, les élèves ayant opté pour le module « insertion professionnelle » effectuant 12 semaines de stage dont la majorité après le passage des examens en mars. La désorganisation de l'année de terminale est dans les bayous alors qu'elle ne relève pas d'une demande des personnels et n'a jamais été discutée avec les organisations syndicales. Le risque de faire bondir le taux d'absentéisme chez nos élèves est bien réel.

La gratification, financée par de l'argent public, s'appliquera en septembre 2023 avec beaucoup de questions sans réponses. Elle sera différente suivant le niveau et l'année de formation.

Les acteurs et les critères qui élaborent la carte des formations vont être réformés. Dorénavant, celle-ci devra répondre aux besoins des entreprises locales. Les formations qui ne débouchent pas sur une insertion professionnelle immédiate seront fermées. Les lycées professionnels ont aussi vocation à permettre aux jeunes de poursuivre des études. L'intersyndicale voie pro refuse cette vision qui réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate. Un plan brutal de reconversions forcées est annoncé, particulièrement pour les collègues des filières tertiaires.

Lutter contre le décrochage scolaire ne peut se résumer à la mise en place de la demi-journée de « découverte des métiers » au collège et à des cours de soutien sur les savoirs fondamentaux et encore moins à des mesures d'accompagnement vers l'emploi liées au pacte. La version du pacte pour les PLP propose des missions complémentaires directement liées à la réforme et son objectif de renforcer les liens école-entreprise. Le « travailler plus pour gagner plus » ne peut pas constituer une solution pour remédier au décrochage salarial. De plus, ce pacte va inéluctablement renforcer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes alors que l'égalité est brandie comme une grande cause nationale.

L'ensemble des annonces du Président vont désorganiser les lycées et risquent de fragiliser les conditions de travail, et même d'empêcher de nombreux personnels des lycées professionnels.

L'intersyndicale voie pro porte l'exigence d'un renforcement du service public d'éducation dans son ensemble. Elle rappelle tout au Président qu'à la Ministre que, s'ils persistent à vouloir imposer leur projet, elle prendra ses responsabilités pour le combattre.

L'intersyndicale voie pro CGT Éduc'Action, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC, SUD Education, FTE-CNT appelle les collègues à se réunir dans les établissements pour échanger sur ce projet de réforme et envisager ensemble les moyens pour empêcher ce projet. L'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser par la grève et dans les manifestations le 6 juin en rendant visible notre opposition à ce projet de réforme.

Paris, le 09 mai 2023